

L'ARBITRAGE DU CONFLIT DE LA METALLURGIE DU BASSIN DE LA Sambre

Les patrons ont décidé d'abandonner toutes les poursuites contre les ouvriers

Les deux arbitres désignés par la chambre syndicale patronale et par les syndicats ouvriers : MM. Jacob, président du tribunal civil, et Berard, président du Conseil des hommes du département de la Seine, se sont réunis à nouveau hier jeudi, à 9 h., au palais de justice d'Avoyers.

Ils ont entendu les délégués et ouvriers qui faisaient l'objet de cas litigieux soulevés à l'arbitrage, qui n'avaient pu être entendus la veille. Tous ceux qui étaient l'objet de sanctions ont fourni des explications par écrit et certains ont même déposé des plaintes contre des agents de maîtrise et un patron.

Tout allait pour le mieux, lorsque vers 16 h., les délégués des syndicats ouvriers ont fait défaut à la première séance, examiner la convention collective et fixer la date de sa mise en application.

M. Jacob, arbitre de la chambre syndicale patronale, fit savoir que cette question serait examinée en même temps que les cas litigieux mais qu'il n'y avait pas lieu de rendre immédiatement une sentence sur ces points.

M. Berard, arbitre des syndicats ouvriers, crut de son devoir de se retirer pour se rendre à Paris afin de prendre les ordres de la Fédération.

FIN DU CONFLIT DES BOULANGERIES A ROUBAIX

Nous avons dit que la grève qui avait éclaté dans les boulangeries de Roubaix devait se terminer jeudi matin. Il en fut effectivement ainsi, sauf pour les Coopératives la Paix et l'Humanité.

À la suite d'un accord passé avec le préfète du Nord, au cours de laquelle furent reçus les représentants des ouvriers et de la direction des coopératives, le conflit a pu être réglé et les ouvriers ont obtenu satisfaction et reprendront le travail dès aujourd'hui.

D'autre part, M. Lemaître, secrétaire du Syndicat des Ouvriers de l'Alimentation, nous a fait connaître que, contrairement à ce qui a été dit, la Coopérative « La Paix », par lettre du 19 décembre, s'était engagée, conformément aux accords précédents d'appliquer toutes les augmentations que son organisation pourrait obtenir des patrons roubaixiens.

COUR D'ASSISES DU NORD

Mœurs à Herin

Desire Bequet, accusé d'attentat aux mœurs à Herin, a été condamné à trois ans de prison et à la déchéance de la nationalité.

L'accusation était soutenue par M. l'avocat général Boussquet, et la défense par M. Phalcomin.

Les Journées d'études de l'Office d'Orientation Professionnelle du Nord à Lille

La troisième journée d'études de l'Office Départemental d'Orientation Professionnelle du Nord a eu lieu hier, à l'Institut de Médecine Légale et de Médecine Sociale, Boulevard Paul Painlevé à Lille.

C'était la dernière journée de l'année scolaire, et beaucoup de personnalités avaient tenu à montrer, par leur présence, l'intérêt qu'elles témoignent à la question importante de l'Orientation Professionnelle et la sympathie qu'elles éprouvent pour l'action entreprise par l'Office Départemental.

M. Richard, ingénieur principal-adjoint de la C. des Chemins de fer du Nord, traita le sujet suivant : « Ce que l'industrie peut attendre de l'Orientation professionnelle ».

Cette conférence fut illustrée par des projections cinématographiques du plus haut intérêt : courbes, graphiques, tableaux, tests et appareils psychotechniques, profils psychologiques, provenant de laboratoires spécialisés pour la sélection professionnelle.

M. Lellou, Directeur de l'Office Départemental d'Orientation Professionnelle du Nord, et de l'Office d'Orientation Professionnelle de Lille, parla de l'examen psychopédagogique.

LE DEVELOPPEMENT DE L'AFFAIRE DE FRAUDE D'ARMES DE CHIMAY

La grave affaire de trafic d'armes de guerre découverte à Chimay, continue à faire grand bruit dans la région frontalière et l'on pense maintenant qu'après les confrontations qui ont lieu au parquet de Saint-Omer, le dénouement ne peut plus être lointain.

Seul de tous les inculpés, Jean-Baptiste Touchart, le fraudeur cambriolé, n'a rien voulu avouer au juge instructeur ; néanmoins, la justice possède assez d'éléments pour mener à bien l'enquête.

Du côté français, on n'inquiète surtout de découvrir les complices dont on peut bénéficier les contrebandiers de marchandises. La nouvelle colportée en Belgique qu'un douanier français avait fait des démarches pour faciliter le transport des marchandises à la frontière a fait, évidemment, une vive sensation. Nous ne l'avons relatée, hier, que sous toutes réserves et nous avions dit que nous n'avions aucune source même de l'information, c'est-à-dire auprès de cette veuve d'un douanier belge, demeurant à Mommignies, qui dit avoir eu connaissance de l'opération française qui la pressentait pour installer chez elle le dépôt des fraudeurs.

Nous avons donc conduit notre enquête à Mommignies. Le témoin, Mme veuve Van den Broeck, nous a déclaré qu'elle n'avait rien vu de ce qui se passait à la frontière, mais qu'elle avait vu Touchart et ses amis aller, selon son expression, « se faire prendre ailleurs ».

LES ACCIDENTS DE LA ROUTE

Un entrepreneur d'Auchel grièvement blessé par une remorque près d'Hazebrouck

M. Louis Tavernier, 71 ans, entrepreneur à Auchel, demeurant actuellement à Hazebrouck, 102, rue d'Hondehem, a été grièvement blessé par une remorque de la route de Caestre à Hazebrouck, chemin de grande communication, lorsque, entre les fermes Brisaert et Minil, il entra en collision avec la remorque d'une camionnette intérieure pilotée par M. Maurice Supply, 30 ans, au service de M. Henri Legrand, chevilleur à Caestre.

Relève avec des blessures à la tête, à la poitrine et au dos, le septuagénaire a été transporté à l'hôpital d'Hazebrouck, où son état est évalue grave.

On ignore les circonstances dans lesquelles la collision s'est produite ; une enquête a été ouverte par la gendarmerie d'Hazebrouck.

A Saint-André, deux autos entrent en collision et l'une d'elles démolit la façade d'un immeuble

Un très grave accident s'est produit jeudi après-midi, vers 15 h., dans le quartier du Corbeau, à Saint-André, et a entraîné de graves dommages. Par un effet miraculeux, personne ne fut blessé.

Une auto conduite par M. Edouard Givieux, 70 ans, demeurant 30, rue de l'Église, a voulu franchir le seuil du chalet du sentier du Gibet, qui rejoint la route de Verlinghem dans le quartier du Corbeau.

À ce moment, une autre voiture roulant à assez vive allure, conduite par M. René Watremez, 48 ans, représentant des établissements Kuhlmann, demeurant à avenue Barrois, à Marcin-lez-Bourbourg, a voulu franchir le seuil de Verlinghem. Après avoir violemment tamponné l'auto qui débouchait du sentier du Gibet, elle alla se jeter sur les dépendances attenantes à la maison sise au numéro 221 et occupée par M. Albert Wattel, marchand de légumes.

Sous la violence du choc, tout le mur, front à rue, du magasin s'écroula sur la tête du docteur Watremez, qui fut grièvement endommagé. Quant à son conducteur, il sortit indemne malgré la pluie de briques qui s'abattit sur la voiture.

L'autre véhicule subit également de très graves dommages. Son conducteur, lui aussi, sortit indemne de cet accident.

La garde Lavice avisé aussitôt, s'est rendu sur les lieux pour procéder aux constatations d'usage et réglementer la circulation interrompue par la voiture encastrée dans l'immeuble et l'amas de débris qui se trouvait sur la chaussée.

Un boulanger d'Haverskerke grièvement blessé par un camion, à Thiennes

Deux camions, l'un pris en remorque par l'autre, venaient de Thiennes, se dirigeant vers Valenciennes, vers 17 h. 30, en direction d'Hazebrouck.

UNE GRAVE AFFAIRE DE MEURS A SAINT-OMER

Huit enfants vivaient dans un taudis avec une mère sans moralité, un père indifférent, et étaient sujets aux sévices d'un odieux personnage

Depuis quelque temps déjà, de nombreuses lettres anonymes parvenaient au Parquet de Saint-Omer. Toutes avaient trait à la situation lamentable dans laquelle se trouve une famille audomaroise.

Le comité de Protection de l'Enfance qui a à sa tête M. Ruolt, Procureur de la République, et qui compte parmi ses membres au premier chef M. Lamoy, juge au Tribunal, s'est mis à son tour de la partie, à la fois moral et physique, des enfants de plusieurs ménages de Saint-Omer.

M. Pressart, commissaire divisionnaire de la brigade de Lille, saisit, envoys à Saint-Omer, sur réquisition de M. Ruolt, Procureur de la République, deux de ses amis, MM. Debray, commissaire de police mobile et l'inspecteur Desgranges.

Des le début de leur enquête les policiers acquiescent à la conviction que les graves accusations portées contre une famille de huit enfants, n'étaient pas exagérées. Bien au contraire, ces accusations étaient encore bien en dessous de la vérité.

Un numéro 50 du boulevard Vauban, dans quatre pièces, deux au rez-de-chaussée et deux au premier étage, habitent trois familles d'ouvriers qui comprennent en tout dix-sept membres.

L'immeuble de cette apparence pourtant, abrite encore plusieurs ménages, avec de nombreux enfants.

L'une de ces trois familles est composée de deux personnes, un mari, Héloïse Hannotel, 39 ans, vit avec un homme Henry Agate, 60 ans, qui vint en France en 1914 avec l'armée anglaise et se fixa dans cette ville après la signature du traité de paix. Ils ne sont pas mariés.

Henry Agate, un brave homme, diront en parlant de lui-tout les voisins, exercent la profession de cocher de fiacre. Au cours de son travail, il a plusieurs années, connaissance d'un collègue, conducteur de corbillard, Paul Heru, âgé de 56 ans, demeurant à proximité de chez lui, rue Saint-Omer.

Heru, individu très recommandable, plusieurs fois condamné pour meurs, devint rapidement l'intime du faux ménage. Agate, faible de caractère, subit rapidement la détérioration morale de son collègue et de son amie, qui se livrait à la boisson et affichait avec complaisance des « extra-légères ».

Huit enfants assistaient à des querelles quotidiennes, se contentant de donner aux plus jeunes des soins bien élémentaires, laissant courir les aînés dans la rue, à n'importe quelle heure, par n'importe quel temps, mais vêtus et peu nourris.

Dans tout le quartier elle faisait une propagande anticonceptionnelle.

Mieux, l'ami du faux-ménage, Paul Heru, abusa un jour de son accès de la fillette de son collègue, alors âgée de 12 ans 1/2. L'affaire ne fut pas ébruitée.

Celui-ci, qui s'en était allé à Lumbres conduire un corbillard, fut ramené à Saint-Omer par l'inspecteur Desgranges. Malgré les accusations formelles portées contre lui par sa petite victime, Heru nia.

Comme nous l'avons annoncé dans notre précédent numéro, les preuves recueillies contre lui étaient tellement concluantes que M. Ruolt, procureur de la République, le fit écrouer à la maison d'arrêt.

Mercredi soir et jeudi matin, Héloïse Hannotel et son ami furent à leur tour conduits en prison. Trop de preuves avaient été recueillies et accumulées contre eux ; ils ne purent nier. Amenés devant M. le procureur de la République, ils ont à leur tour rejoint leur complice et ami à la prison de la rue Taviey.

Henri Agate aura à répondre du délit d'adultère.

M. Lebas, Ministre du Travail, prendra la parole au cours d'une réunion organisée par le parti Socialiste, dimanche prochain 17 janvier, à 15 h. 30, à la salle de la rue de Valenciennes, 17.

M. LEBAS, MINISTRE DU TRAVAIL, PARLERA DIMANCHE A WATTRELOS

M. Lebas, Ministre du Travail, prendra la parole au cours d'une réunion organisée par le parti Socialiste, dimanche prochain 17 janvier, à 15 h. 30, à la salle de la rue de Valenciennes, 17.

ROUBAIX

Bureaux : 45, rue de la Gare (Tel 361-17). — Dépôt de vente : 36, r. du Collège

Embellissement de la rue d'Alsace



Nous avons dit qu'on profitait des travaux d'aménagement de la rue d'Alsace à ROUBAIX pour planter au long du trottoir de cette artère des arbres. Les services des jardins de Roubaix ont procédé à la mise en place des arbustes qui sont actuellement protégés par un corset de fer et maintenus en place par de solides tuteurs.

APRÈS AVOIR PERCÉ UNE TOITURE VITRÉE, DES CAMBRIOLEURS ENLÈVENT POUR 1.500 FRANCS DE TISSUS

Un vol audacieux a été commis, au cours de l'avant-dernière nuit, dans un magasin de « Moderne Exportations », 139, rue du Luxembourg, à Roubaix.

Le remploi du chemin de fer jonage, à cet endroit, derrière de la propriété, et des malandrins utilisèrent la voie ferrée pour parvenir jusqu'à un magasin de charbon voisin. Là, ils empruntèrent une échelle et se hissèrent à l'escalier du bâtiment, puis, brisant des carreaux, ils descendirent dans le magasin.

Ils opérèrent une rafle de tissus d'une valeur totale de 15.000 francs et s'éclipsèrent par la porte d'entrée, qu'ils réussirent à ouvrir de l'extérieur.

On suppose que leur vol accompli, les malfaiteurs utilisèrent une voiture pour transporter leur lourd butin. La police enquête.

A TRAVERS LA VILLE

Avant-hier soir, on a volé, dans la rue Dammarin, la voiture de M. G. Herbau, demeurant 6, avenue Gustave-Deleury.

L'auto fut retrouvée, hier matin, rue de Valenciennes, son propriétaire est venu la reprendre.

Hier à 11 h., on a volé le vélo de M. G. Decoy, 31 ans, 57, rue Darbo.

Au début de l'après-midi, à l'angle des rues de la Gare et de l'Hospice, collision entre les autos de M. Marinage, docteur à Templeuve, et de M. l'auvray, 108 rue Saint-Antoine. Dégrâts matériels.

Après avoir reçu les soins du docteur Six, Mme Lhomme, 60 ans, ménagère, 25, rue de l'Ouest, ramassait du charbon sur la chaussée près de chez elle, un camion piloté par Jean Decoy, 31 ans, a heurté la femme. Le chauffeur qui venait de remettre son véhicule en route, n'avait pas aperçu le piéton.

Après avoir reçu les soins du docteur Six, Mme Lhomme, qui est atteinte de contusions peu graves, fut emmenée à l'hôpital.

Remise des récompenses aux « Amis de la Basse-Cour »

Les membres des « Amis de la Basse-Cour », 17, rue de Valenciennes, 17, ont eu lieu, au siège « Café Pandore », rue Favreux, Roubaix.

Cette assemblée aura lieu la remise des récompenses de la dernière exposition nationale d'aviculture qui a eu lieu à Roubaix en novembre 1936. Les très nombreux exposants de sujets de pure race formant l'élite de nos basses-cours recevront récompenses de leurs efforts et de leur persévérance en aviculture. Les prix offerts par M. le Président de la République, M. le Ministre de l'Agriculture, MM. les Parlementaires et par de nombreux donateurs, seront remis aux lauréats.

Une tombola clôturera cette réunion. Tous les éleveurs, amateurs, même ne faisant pas partie de la société, sont cordialement invités à assister à cette réunion où des conseils d'élevage seront donnés et tous renseignements pourront être obtenus.

Le trésorier se tiendra à la disposition des membres dès 16 h. 30 pour le paiement des cotisations de 1937. La carte de membre permettra de participer aux tombolas, et à différents avantages.

WATTRELOS

Tombola du Timbre Antituberculeux. — Le Comité des timbres de Roubaix et de M. Nolf Louis, négociant en cafés, Roubaix, un projecteur cinématographique et de M. Waekens, fabricant, rue Jeanne d'Arc, une esoreuse, pour faire des achats de timbres antituberculeux. Tombere Antituberculeux qui aura lieu le mois prochain.

Le Comité rappelle qu'un concert organisé par la Société « Les Enfants de la Lyre » et le Cercle Harmonique de Wattrelos, aura lieu le 13 février et que les cartes d'entrée donneront droit à la participation à cette tombola.

Au Cercle Horticole. — Le Cercle Horticole commencera dimanche 17, son exercice 1937. Comme de coutume, les membres les plus prochains réunions prendront un très grand intérêt, car les conférences seront accompagnées de projections lumineuses et de films cinématographiques, partie instructive et partie récréative.

Seuls les sociétaires munis de leur carte 1937 pourront y assister avec leur famille.

Les tombolas seront aussi intéressantes que par le passé. Dès maintenant, on peut se faire inscrire au siège, café Deleury, 15, Grand-Place.

Aux Sans-Souci. — Les membres de la société les « Sans-Souci » fêteront la 86^e fête de la société le samedi 16, à 9 h. 30, au siège, café Deleury, 15, Grand-Place. Les amateurs de jeu de boules qui désireraient assister au souper sont priés de se faire inscrire au siège, café Duhamel, Grand-Place, avant le 21 janvier, dernier délai.

Cercle A. Dumas. — Samedi, à 19 h. 30, réunion générale mensuelle. Cotisations et répétition du « Portrait ».

Ecole de Perfectionnement des S.O.R. (Artillerie). — Dimanche 17 janvier, à 9 h., quartier Corbienne, à Douai, séance pratique avec matériel lourd Schneider. D'autre part, le 20 janvier, à 8 h. 30, départ à 7 h. 45 en auto ; retour vers midi. Les feuilles de déplacement seront distribuées au départ.

Combattants Républicains. — Ce vendredi, à 19 h. 30, réunion de commission. Présence de l'inspecteur général, MM. Brochez, Ordre du jour. Compte rendu financier de l'année 1936 divers.

Leçon de jardinage. — La Société d'Horticulture et des Jardins Ouvriers de France fera donner une leçon de jardinage par le maître jardinier, M. L. Dumas, au café Deleury, rue des Champs, par M. Bonnet. Distribution gratuite des graines pour 1937. Tombola.

Philharmonie du Crétinier. — Aujourd'hui vendredi, à 19 h., cours ; à 20 h., répétition.

Au Garin. — Dimanche, partie de boules sur trottoir, à 10 h., Brochez de Fer contre le « Carin » ; au jeu à 15 heures.

Amicale de l'école de filles du Centre. — Dim. 17 janvier, réunion mensuelle ; jeux, bibliothèque.

Amicale du Centre. — Ce vendredi, à 19 h. 30, à l'école, réunion de toute la section de basket-ball. Dimanche, à 10 h., au café Deleury, partie de boules contre F. L. Rendez-vous à 8 h. 15, place de Wattrelos.

À 14 et 15 h., sur notre terrain, équipes A et B, contre A. S. Vendin, Vestréaux à 13 h. 30.

Amicale du Centre. — C'est le dimanche 21 février que l'Amicale donnera un concert suivi de bal au profit de sa section de basket. Le prix d'entrée unique est fixé à 2 fr. ; dès à présent, les cartes de paiement pour tous les membres de la section de basket et chez G. Martin, rue du Cap. J. Leclercq, 4.

Ecole de Filles du Labourer. — Réunion dimanche 17, Bibliothèque, jeux divers, tombola.

Chez les Amis du Jardin et de la Basse-Cour Familiale. — Dimanche 17, à 16 h. 45, salle Deleury, rue du Moulin, assemblée mensuelle de 1937. Cette réunion débitera par une causerie sur les premiers travaux de jardinage, ensuite M. Bossart, ingénieur horticoleur à Lille, parlera de la culture du rosier. La causerie sera agrémentée d'un film dit à la bienveillance de M. le Directeur des Services Agricoles du Nord de la France.

Tous les amateurs de jardinage doivent assister à cette réunion. Tombola de rosiers et d'œufs.

Une permanence sera établie à partir de 16 h., au Café de l'Harmonie, pour la perception des cotisations de 1937 ; inscription des nouveaux membres et échange des cartes.

Avis aux caféiers. — A l'occasion de la semaine Sébastien, les caféiers et débitants de boissons sont autorisés, en vertu de l'arrêté du 17 juin 1884, à poser ou laisser de la musique ainsi qu'à laisser danser jusqu'à minuit.

Jeu de boules au « Bon Fraiseur ». — Dimanche, à 17 h. 30, réunion pour tous les sociétaires ; questions relatives à la Saint-Paul.

Coqs au Nouveau Parc. — Chez M. Sabatin, douleur belge, samedi, à 18 h., concours de coqs.

Jeu de piquet. — Samedi, dimanche et lundi, chez M. Desbarbais, 40, rue Neuve, grand jeu de piquet ; trois tours pour 15 francs.

Boules « A ma Campagne ». — Samedi, partie de boules, à 16 h., entre J. Duhamel, rue de Valenciennes, et A. Derock, dimanche 17, Saint-Paul et Saint-Sébastien chez les bouleurs et les archers. Banquet à 14 h., suivi d'une fête de famille.

Fichettes. — Dimanche 17, chez M. H. Nys, rue de Valenciennes, 165, partie entre M. Verdonck, Victor et M. Paul Padou, en 21 de 41 ; au pas à 16 h. ; enjeu 200 francs.

Parti socialiste. — M. Lebas, ministre du Travail, se rendra à la Maison du Peuple, 20 de Wattrelos, dimanche, à 15 h. 30.

À cette occasion, la section wattrelosienne convoque tous ses membres, leurs familles et leurs amis pour qu'ils soient tous présents dimanche afin d'entendre le discours de M. Lebas, et de compléter par le ministre en faveur de la classe ouvrière.

Tous les militants se feront un devoir de répondre à l'appel de la section et d'inviter un grand nombre d'amis à la Maison du Peuple.

CROIX

Mutilés et Réformés. — Les membres de la section sont informés que l'assemblée générale aura lieu le 31 janvier, à 16 h., chez M. F. Sprier et M. Paul Padou, en 21 de 41 ; au pas à 16 h. ; enjeu 200 francs.

À la Maternité Municipale. — Durant l'année 1936, 120 femmes ont été admises à la Maternité dont 44 non domiciliées à Croix.

La répétition de naissances constatées pendant l'année 1936 est de 59 enfants du sexe féminin et 61 du sexe masculin soit né dans cet établissement.

L'année précédente, 104 femmes y ont été reçues dont 26 non résidentes à Croix.

Fichettes. — Dimanche 17, chez M. Arthur Bruyère, rue de l'Avénir, rendez-vous de la partie en 41 de 81 entre Clément Imbettaile et Laguet. Au pas à 17 heures.

WASQUEHAL

HARMONIE « LA JEUNE FRANCE ». — Ce vendredi, à 19 h. 30, réunion générale au siège, rue Pasteur. Distribution de partitions. Répétition des musiciens à 20 heures. Répétition des musiciens à 20 heures. Répétition des musiciens à 20 heures.

D'autre part, la commission avisée les jeunes gens que les cours gratuits re-

ADJUDICATIONS

Plusieurs adjudications ont eu lieu jeudi, à l'hôtel de ville, pour la fourniture de la nourriture des chevaux. Le lot d'avoines, 63.625 fr., a été adjugé par M. Maurice Bruny, à Fiers, avec un rabais de 0,20 % ; celui de paille de froment, par M. Brutin avec un rabais de 0,25 % (15.750 fr.) ; le troisième, foins (9.000 fr.), par le même adjudicataire ; le dernier, produits mélangés, par M. Paul Pagniez, avec un rabais de 1,80 %.

COMMISSION ADMINISTRATIVE DES HOSPICES

Par arrêté de M. le préfet du Nord en date du 31 décembre 1936, M. Jean Dewez est nommé membre de la commission administrative des hospices de Roubaix.

BAS VARICES CEINTURES BANDAGES

Pharmacie des Produits CORBEAUX 112, RUE DE LANNOY - ROUBAIX

REVISION DES LISTES ELECTORALES

Le tableau de rectification de la liste générale électorale est déposé, à partir de ce jour, au secrétariat de la mairie. Ledit tableau et la liste seront communiqués à tout requérant.

Les demandes en inscription et en radiation devront être formées dans le délai de dix jours, à partir d'aujourd'hui, c'est-à-dire jusqu'à 4 février inclusivement.

APPEL A LA SOLIDARITE OUVRIERE

On nous communique : « Le comité de grève des filatures Tornyck et Dubois rappelle à la bienveillance des ouvriers du textile, l'appel qui leur a adressé au lendemain de la fin des grèves ».

« Il leur demande de continuer leur appui financier jusqu'au jour où les ouvriers licenciés aient pu trouver de l'occupation. Un permanence reste établie à « La Paix » pour recevoir les souscriptions ».

DECLARATION DES DOMESTIQUES

Les employeurs sont tenus, sous peine du doublement de la taxe, de faire, dans le courant du mois de janvier, la déclaration du nombre et du sexe des domestiques (y compris les chauffeurs et les jardiniers) attachés à la personne, qu'ils soient ou non logés, des précepteurs, préceptrices et gouvernantes, à leur service.

Les personnes ayant fait une déclaration l'année dernière recevront à domicile un questionnaire qui devra être retourné à la mairie ou remis à l'appareil, au rez-de-chaussée, avant le 31 janvier.

Les nouveaux imposés devront retourner ce questionnaire à la mairie de Roubaix, deuxième étage, porte 22, ou à l'appareil, au rez-de-chaussée.

CARNET

Un service solennel sera célébré le LUNDI 18 JANVIER à 11 heures, en l'Eglise Saint-Léger de Lens, sous la présidence de Monseigneur Dutot à la mémoire de Monsieur Félix BOLLARÉ

Officier de la Légion d'Honneur Président du Conseil d'Administration de la Société des Mines de Lens Administrateur du Chemin de Fer du Nord

TAXE MUNICIPALE SUR LES CHIENS

Incessamment aura lieu à domicile le recensement des chiens en vue de l'établissement de la taxe pour 1937. Pour cette imposition, les chiens sont classés en deux catégories. Le classement n'est déterminé ni par l'âge, ni par la taille, ni par la race, mais par l'utilisation effective. Les chiens pouvant être classés dans les deux catégories seront obligatoirement classés dans celle dont la taxe est la plus élevée.